



Notice d'instructions

Mise à jour : 04.2016

Groupe-moteur pour portes pivotantes

Comfort 560

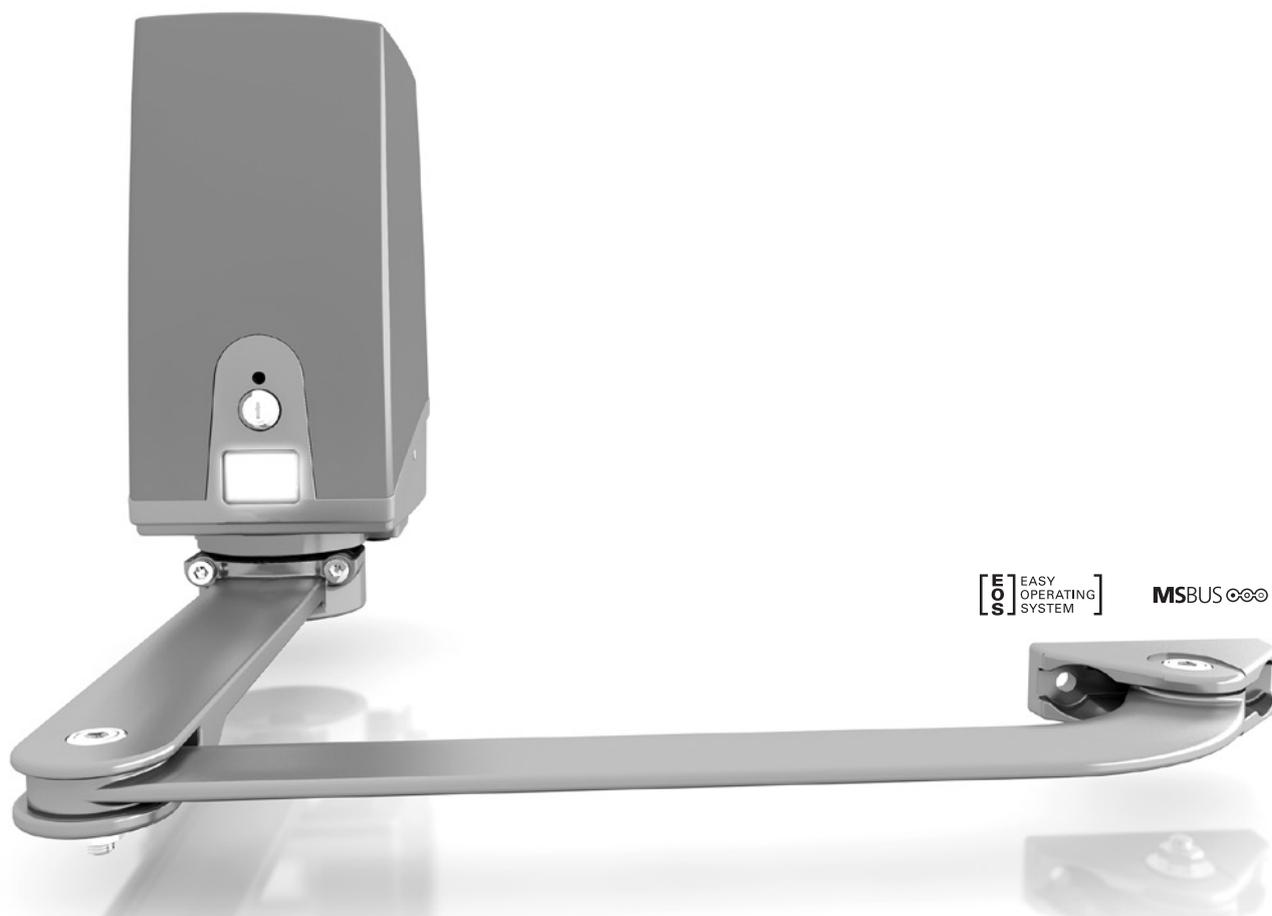


Table des matières

1.	Consignes générales de sécurité	3
1.1	Conformité d'utilisation	3
1.2	Groupe cible	3
1.3	Garantie	3
2.	Contenu de la fourniture	4
3.	Système de porte	5
4.	Montage	5
4.1	Préparation du montage	6
4.2	Conditions de montage	6
4.3	Dimensions de montage	8
4.4	Montage du bras articulé	9
4.5	Montage sur la porte	10
4.6	Connexion à l'unité de commande	11
5.	Utilisation	12
5.1	Émetteur portable	12
5.2	Service d'urgence	12
6.	Entretien	13
7.	Maintenance	13
7.1	Interventions de maintenance par l'exploitant	13
7.2	Interventions de maintenance par un personnel qualifié et formé	13
8.	Démontage	13
9.	Élimination	13
10.	Élimination des pannes	14
11.	Annexe	14
11.1	Caractéristiques techniques	14
11.2	Déclaration pour le montage d'une quasi-machine	15

DANGER !

CONSIGNES DE SÉCURITÉ IMPORTANTES :

ATTENTION – POUR LA SÉCURITÉ DES PERSONNES, IL EST VITAL D'OBSERVER TOUTES LES INSTRUCTIONS.
VEUILLEZ GARDER CES INSTRUCTIONS.

INSTRUCTIONS IMPORTANTES POUR LE MONTAGE :

ATTENTION – UN MONTAGE INCORRECT PEUT ÊTRE SOURCE DE BLESSURES GRAVES – OBSERVER TOUTES LES INSTRUCTIONS DE MONTAGE.

Concernant ce document

- Notice originale.
- Partie du produit.
- A lire et conserver obligatoirement.
- Tous droits d'auteur réservés.
- Toute reproduction, même partielle, est interdite sans notre autorisation.
- Sous réserve de modifications servant au progrès technique.
- Toutes les dimensions en millimètres.
- Les illustrations ne correspondent pas exactement aux dimensions.

Explication des symboles

DANGER !

Consigne de sécurité attirant l'attention sur un danger entraînant immédiatement la mort ou de graves blessures.

AVERTISSEMENT !

Consigne de sécurité attirant l'attention sur un danger pouvant entraîner la mort ou de graves blessures.

ATTENTION !

Consigne de sécurité attirant l'attention sur un danger pouvant entraîner des blessures légères ou moyennement graves.

AVIS

Consigne de sécurité attirant l'attention sur un danger pouvant entraîner l'endommagement ou la destruction du produit.

CONTRÔLE

Attire l'attention sur un contrôle à effectuer.

RÉFÉRENCE

Renvoi à des documents spéciaux qui doivent être observés.

- Mesure à prendre
- Liste, énumération
- Renvoi à d'autres passages de ce document
-  Réglage usine

1. Consignes générales de sécurité

DANGER !

Danger de mort en cas de non-respect de la documentation !

- Respecter toutes les consignes de sécurité dans le présent document.

1.1 Conformité d'utilisation

- Le groupe-moteur est destiné uniquement à l'ouverture et à la fermeture des portes pivotantes.
- Les personnes ou les objets ne doivent jamais être déplacés à l'aide de la porte.

Pour le produit Comfort 560, les points suivants s'appliquent :

- Le déplacement de la porte doit se faire à l'horizontale, c.-à-d. sans inclinaison (les dispositifs de porte avec inclinaison sont des cas spéciaux et nécessitent une entrevue avec un spécialiste).
- Il est nécessaire d'observer les indications suivantes :
 - Couple de rotation maximal
 - Taille maximale de la porte
 - Poids maximal de la porte
- « 11.1 Caractéristiques techniques »
- Le produit convient uniquement aux portes pivotantes.

1.2 Groupe cible

- Montage, branchement, mise en service et maintenance :
Personnel spécialisé, qualifié et formé.
- Utilisation, contrôle et maintenance :
Opérateur de la porte.

Exigences envers le personnel spécialisé, qualifié et formé :

- Connaissance des règles générales et spécifiques de sécurité et de prévention des accidents.
- Connaissance des règles se rapportant à l'électrotechnique.
- Formation à l'utilisation et l'entretien de l'équipement de sécurité adéquat.
- Formation adéquate et supervision par un électricien qualifié.
- Capacité de reconnaître les dangers qui peuvent être causés par l'électricité.
- Connaissances de l'application des normes suivantes
 - EN 12635 (« Portes équipant les locaux industriels, commerciaux et les garages - Installation et utilisation »)
 - EN 12453 (« Sécurité à l'utilisation des portes motorisées – Exigences »),
 - EN 12445 (« Sécurité à l'utilisation des portes motorisées – Procédures de contrôle »),
 - EN 13241-1 (« Portes et portails industriels, commerciaux et de garage - norme de produit - partie 1: Produits sans caractéristiques coupe-feu, ni pare-fumée »)

Exigences auxquelles doit satisfaire l'exploitant de la porte :

- Connaissance et conservation de la notice d'instructions.
- Conservation du carnet de contrôle.
- Connaissance des règles générales de sécurité et de prévention des accidents.
- Instruction de toutes les personnes utilisant la porte.
- S'assurer que la porte est contrôlée et entretenue régulièrement conformément aux indications du fabricant par un personnel qualifié et formé.

Des exigences spécifiques s'appliquent aux utilisateurs suivants :

- Enfants d'au moins 8 ans.
- Personnes ayant des capacités physiques, sensorielles ou mentales limitées.
- Personnes qui manquent d'expérience et de connaissance.

Ces utilisateurs peuvent uniquement utiliser l'appareil.

Exigences spécifiques :

- Les utilisateurs sont surveillés.
- Les utilisateurs ont reçu des instructions pour une utilisation en toute sécurité de l'appareil.
- Les utilisateurs ont conscience des risques liés à la manipulation de l'appareil.
- Les enfants ne doivent pas jouer avec l'appareil.

1.3 Garantie

Le produit est fabriqué en fonction des directives et des normes mentionnées dans la déclaration de conformité du fabricant.

Le produit a quitté l'usine dans un état de sécurité technique irréprochable.

Le fabricant décline toute responsabilité en cas d'endommagements résultant des cas suivants. La garantie du produit et des accessoires perd sa validité en cas de :

- Non-respect de cette notice d'utilisation.
- Utilisation non conforme et maniement inapproprié.
- Intervention d'un personnel non qualifié.
- Transformations ou modifications du produit.
- Utilisation de pièces de rechange qui n'ont pas été fabriquées ou autorisées par le fabricant.

Les piles, les accus, les fusibles et les ampoules sont exclus de la garantie.

Vous trouverez d'autres consignes de sécurité dans les différentes parties pertinentes de ce document.

- « 4. Montage »
- « 6. Entretien »
- « 8. Démontage »

2. Contenu de la fourniture

Fourniture standard

Le Comfort 560 est livré dans une des variantes suivantes :

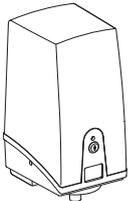
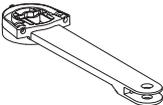
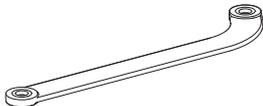
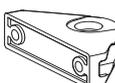
Système de porte à un battant :

- Comfort 560

Système de porte à deux battants :

- Comfort 560
- 2 x groupe-moteur avec câble d'alimentation

Le contenu de la livraison est doublé avec la version de la porte à deux battants.

Pos.	Opérateur	
1		1x
2		1x
3		1x
4		1x
5		1x
6		1x
7		1x
8		1x
9		1x
10		1x

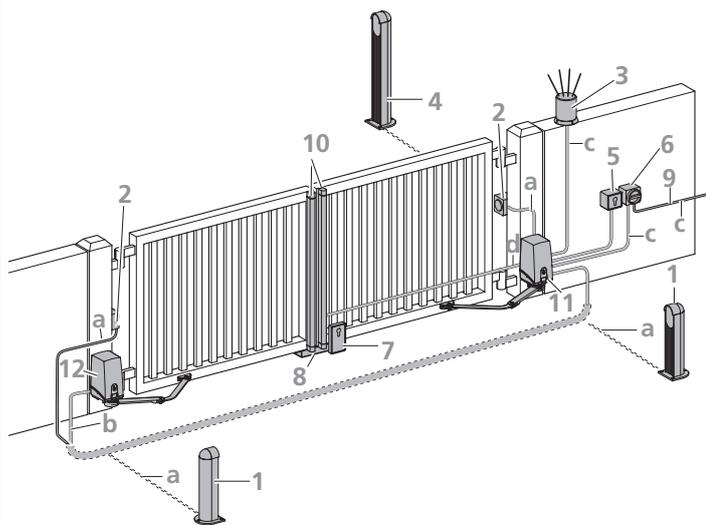
Pos.	Sachet avec vis - bras pivotant	
11		4x
12		3x
13		2x
14		2x
15		1x
16		2x
17		1x
18		1x

Pos.	Sachet avec vis - Opérateur	
19		4x
20		2x
21		6x
22		2x
23		2x

Pos.	Sachet avec vis - Tôle de montage	
24		1x
25		8x
26		8x
27		4x

3. Système de porte

3 / 1



Le système de porte est présenté tel un exemple et peut différer selon le type de porte et les équipements. L'installation sur l'image se compose des éléments suivants :

- 1 Cellule photoélectrique
- 2 Cellule photoélectrique
- 3 Feu de signalisation
- 4 Colonne (pour digicodeur, transpondeur, ...)
- 5 Interrupteur à clé
- 6 Interrupteur principal (dispositif de coupure)
- 7 Serrure électrique
- 8 Chevalet d'arrêt
- 9 Câble d'alimentation
- 10 Barre palpeuse (SKS/8K2)
- 11 Opérateur avec commande intégrée
- 12 Opérateur sans commande

Sections de câble :

- a $2 \times 0,5 \text{ mm}^2$
- b $8 \times 0,75 \text{ mm}^2$
- c $3 \times 1,5 \text{ mm}^2$
- d $2 \times 0,75 \text{ mm}^2$

RÉFÉRENCE

Pour le montage et le câblage des capteurs de la porte, des éléments de commande et de sécurité, il est nécessaire de tenir compte des instructions correspondantes.

4. Montage

DANGER !

Danger de mort par électrocution !

- Avant les travaux de câblage, veuillez impérativement séparer l'opérateur de l'alimentation électrique. Veuillez-vous assurer que l'alimentation électrique reste bien coupée pendant les travaux de câblage.
- Respectez les normes de protection locales.
- Il est impératif de séparer dans des gaines différentes les câbles d'asservissement des câbles d'alimentation du moteur. La tension de commande est de 24 V DC.

AVIS

Domages matériels dus à un montage incorrect de l'opérateur !

Afin d'éviter toute erreur de montage et tout endommagement sur la porte et l'opérateur, il est nécessaire de procéder au montage en tenant compte des instructions de montage suivantes.

- Veuillez-vous assurer que la porte se trouve dans un état mécanique irréprochable :
 - La porte est facile à déplacer.
 - La porte s'ouvre et se ferme sans problème.
- Montez le groupe-moteur uniquement lorsque la porte est fermée.
- Utilisez uniquement un matériel de fixation qui correspond à la surface présente.

4.1 Préparation du montage

Les opérations suivantes doivent être effectuées avant de commencer le montage :

Contenu de la livraison

- Vérifiez si la livraison est complète.
- Assurez-vous que les accessoires requis pour le montage soient tous présents.

Système de porte

- Assurez-vous que le système de porte soit équipé d'une alimentation électrique et d'un dispositif de coupure appropriés. La section minimale du câble de masse est de $3 \times 1,5 \text{ mm}^2$.
- Assurez-vous que seuls les câbles convenant à une utilisation extérieure soient utilisés (résistance au froid, résistance aux UV).
- Assurez-vous qu'une commande appropriée soit à disposition.
- Veuillez-vous assurer qu'un câble soit disponible sur place entre le deuxième opérateur et la commande sur les systèmes de porte à deux battants. La section minimale de ce câble est de $8 \times 0,75 \text{ mm}^2$.
- Assurez-vous que votre système de porte possède une butée de porte dans la direction FERMETURE.
- Démontez les verrouillages de la porte ou mettez ces derniers hors fonction.
- Assurez-vous qu'il soit possible de déplacer la porte manuellement en toute facilité.
- Observez les exigences concernant la porte :
→ « 11.1 Caractéristiques techniques »

Il est recommandé d'utiliser une serrure électrique.

RÉFÉRENCE

Il est nécessaire d'observer les différents documents correspondants lors de l'utilisation et du montage des accessoires.

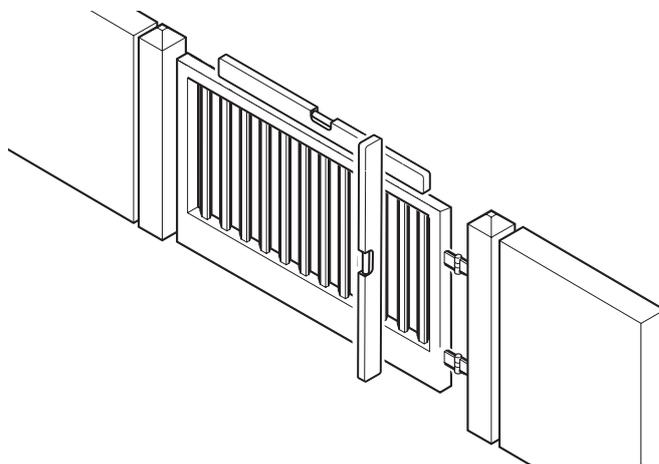
4.2 Conditions de montage

AVIS

Défaillance possible du groupe-moteur !

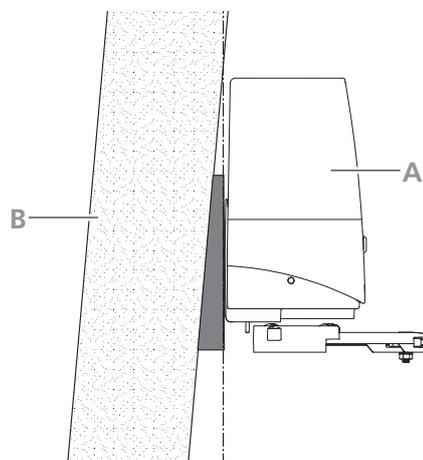
Afin de garantir un bon fonctionnement du groupe-moteur, il est nécessaire d'observer toutes les conditions relatives au montage.

4.2 / 1



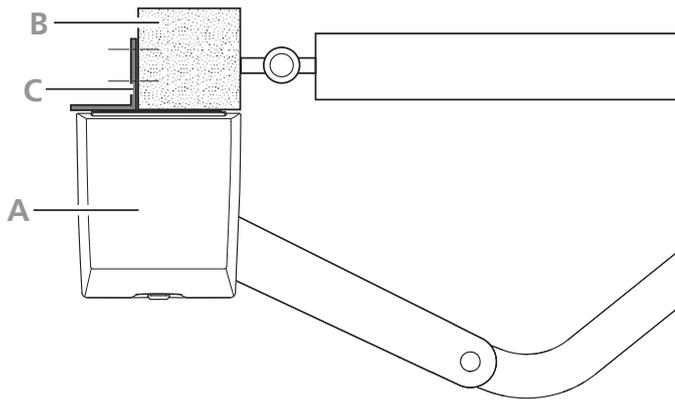
- La porte doit être placée à l'horizontale ainsi que de façon perpendiculaire.

4.2 / 2



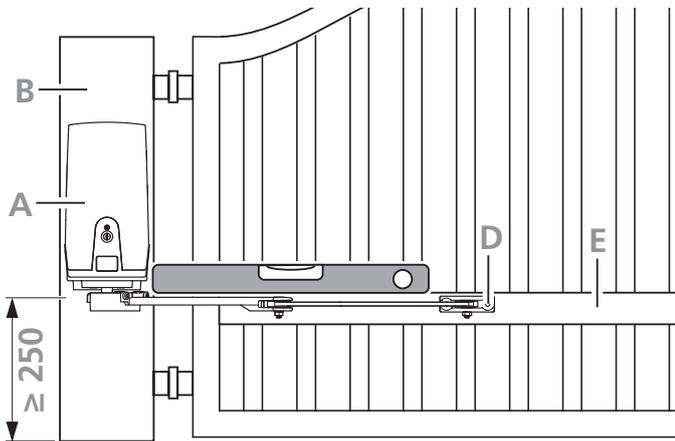
- Le groupe-moteur (A) doit être vissé sur le pilier (B) de façon à former un angle droit.
- Veuillez compenser les inclinaisons ou les irrégularités.

4.2 / 3



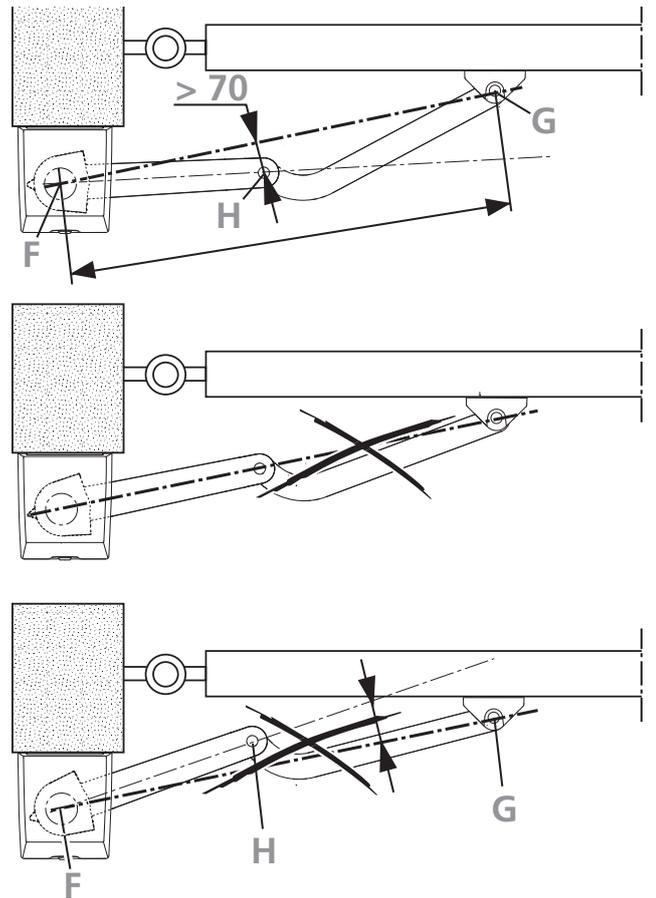
- L'ensemble de la surface du groupe-moteur (A) doit être posé sur le pilier (B).
- Il est nécessaire d'élargir les piliers les plus petits avec des dispositifs d'aide au montage appropriés (C).

4.2 / 4



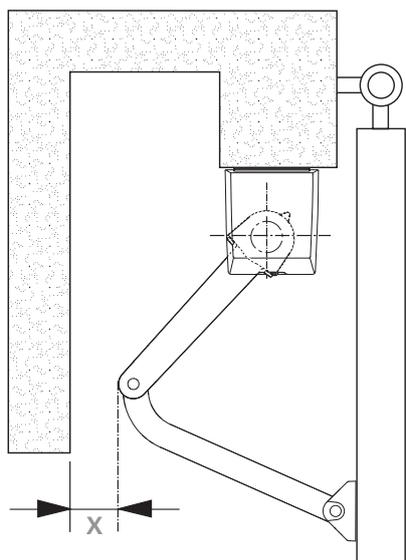
- Le groupe-moteur (A) doit être vissé à l'horizontale sur la porte et le pilier (B).
- Le groupe-moteur (A) doit être monté à une distance minimale de 250 mm par rapport au sol.
- L'équerre de la porte (D) doit être bien vissée sur la porte. Il est nécessaire de monter un dispositif d'aide au montage (E) sur les portes n'ayant pas de possibilités de fixation suffisantes.

4.2 / 5



- Le bras articulé doit être monté sur la porte fermée de façon à ce que
 - le point de rotation du bras articulé (H) se trouve au moins 70 mm avant la ligne entre le point de rotation du groupe-moteur (F) et le point de rotation de l'équerre de montage (G),
 - l'écart entre le point de rotation du groupe-moteur (F) et le point de rotation de l'équerre de montage (G) soit aussi grand que possible,
 - l'écart entre le point de rotation du groupe-moteur (F) et le point de rotation de l'équerre de montage (G) ne soit pas supérieur à 860 mm.

4.2 / 6



- La mesure X doit être d'au moins 500 mm.

⚠ ATTENTION !

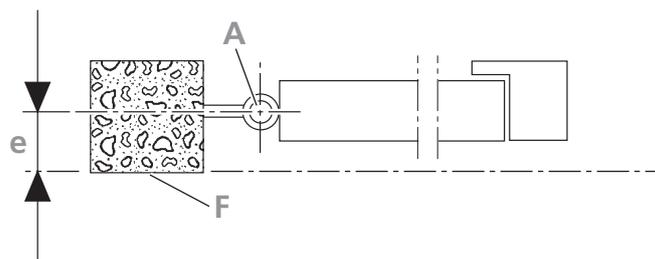
Risque de blessures par pincement !

Si la mesure X est inférieure à 500 mm, il est nécessaire d'effectuer une mesure de la force à cet endroit conformément à la norme EN 12445. Les valeurs de force mesurées à cet effet doivent correspondre aux exigences de la norme EN 12453.

4.3 Dimensions de montage

Déterminer la mesure e

4.3 / 1



L'équerre de pilier nécessaire est déterminée grâce à la mesure e.

- e Écart entre la surface de vissage du groupe-moteur et le point de rotation de la porte
- A Point de rotation de la porte
- F Surface de vissage du groupe-moteur

Mesure e positive (ill. « 4.3 / 1 »)

Le point de rotation (A) se trouve derrière la surface de vissage du groupe-moteur (F).

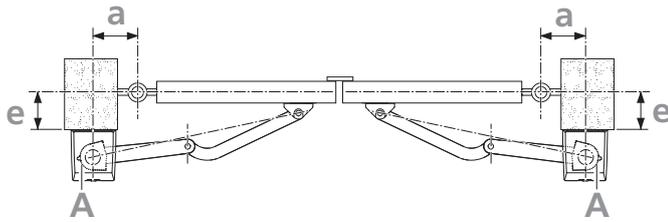
La fourniture standard permet d'effectuer le montage.

Mesure e négative

Une mesure e négative ne peut pas être appliquée avec la fourniture standard.

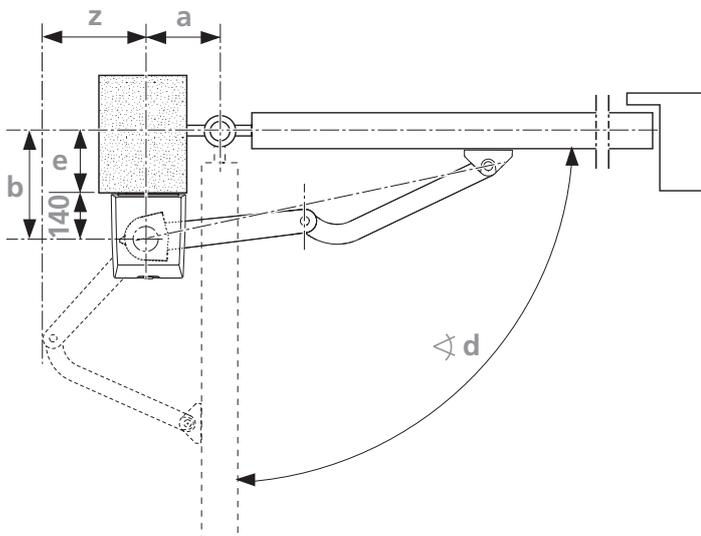
La mesure e doit être d'au moins „0“.

4.3 / 2



- En ce qui concerne les portes à deux battants, les dimensions de montage (a et e) des deux groupes-moteurs (A) doivent être identiques.

4.3 / 3



- Afin d'obtenir l'angle d'ouverture (d) souhaité, il est nécessaire d'observer la mesure (a) et la mesure (b).

Les mesures indiquées ne sont qu'approximatives. Le réglage des fins de course permet d'ajuster les fins de course avec précision.

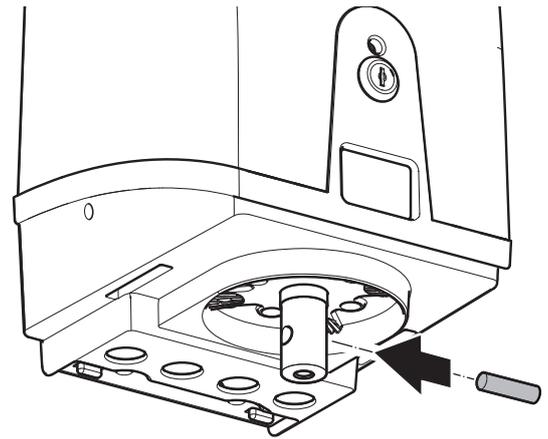
Tableau des dimensions Comfort 560

(b)	(a)					
	150		200		250	
	d	z	d	z	d	z
140	100°	407	110°	419	115°	427
190	95°	372	105°	415	110°	424
240	95°	390	100°	407	105°	417
290	95°	406	100°	418	105°	425
340	90°	391	100°	427	105°	430
390	90°	403	95°	412	100°	411

Les tableaux de mesure s'appliquent uniquement aux ferrures standard.

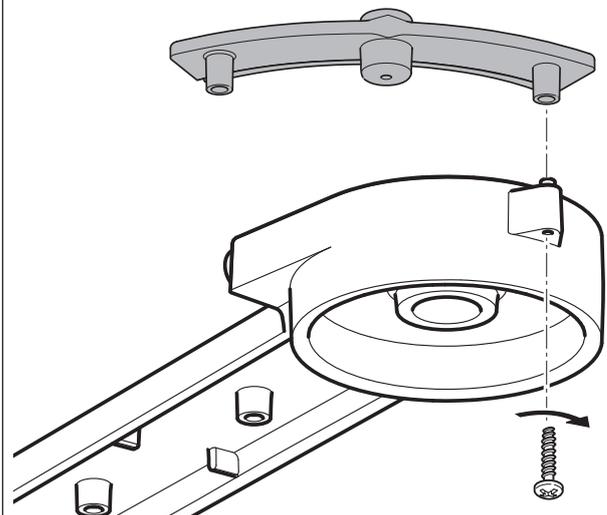
4.4 Montage du bras articulé

4.4 / 1



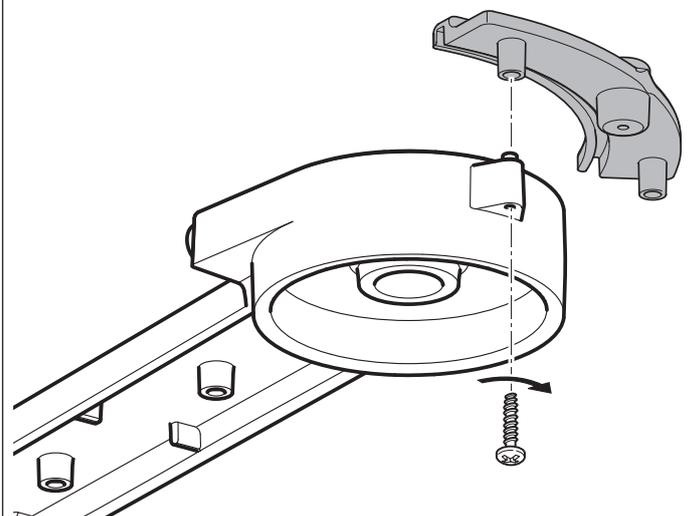
4.4 / 2

Montage de l'aimant du point de référence sur le bras pivotant avec le moteur à gauche



4.4 / 3

Montage de l'aimant du point de référence sur le bras pivotant avec le moteur à droite



Avant le montage, toutes les articulations pivotantes (F, G et H) doivent être graissées avec le patin lubrifiant fourni.

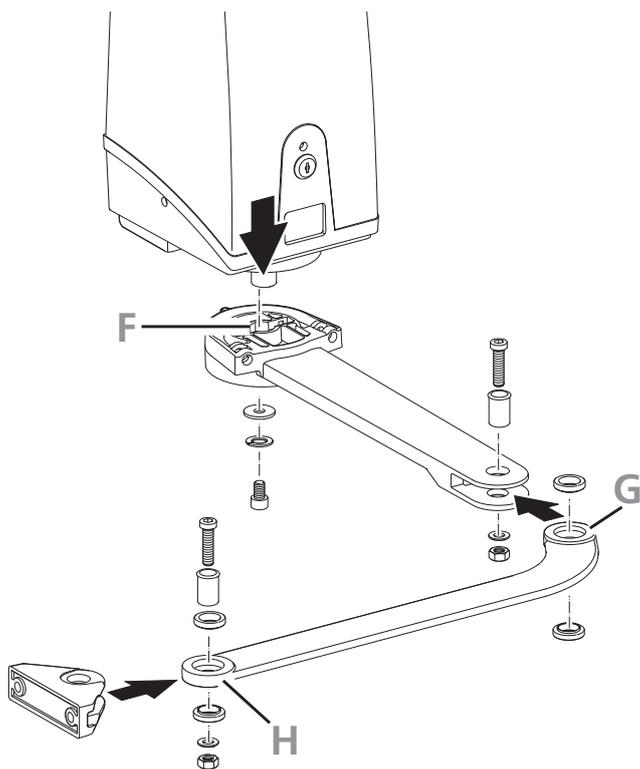
AVIS

Dommages matériels en cas de montage inapproprié du groupe-moteur !

Il est nécessaire d'enfoncer les manchons avant le vissage en appliquant davantage de force.

- Veuillez-vous assurer que les bras articulés ne sont pas tordus ni endommagés.

4.4 / 4



4.5 Montage sur la porte

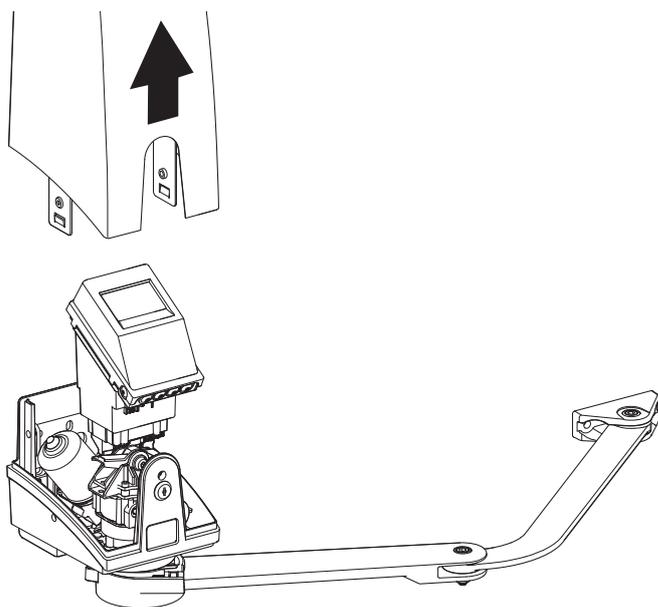
AVIS

Dommages matériels dus à un montage inapproprié du groupe-moteur !

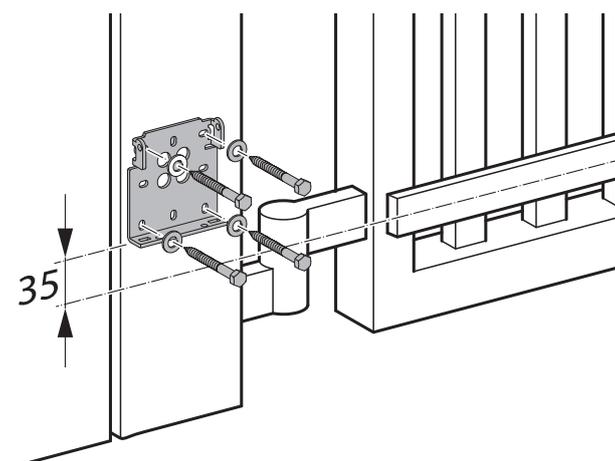
Un vissage trop serré du groupe-moteur peut entraîner des dysfonctionnements ou même la détérioration du groupe-moteur. Après le vissage, les deux points d'articulation doivent présenter un faible jeu. Un jeu trop important dans les points d'articulation entraîne toutefois des bruits/des à-coups au démarrage et augmente l'usure du groupe-moteur.

- Veuillez-vous assurer que les vis de fixation servant à relier l'équerre et le groupe-moteur soient correctement montées.

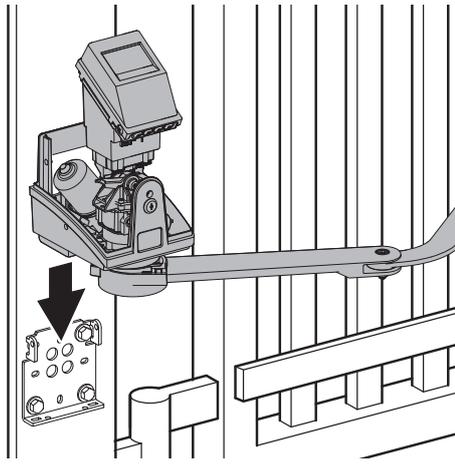
4.5 / 1



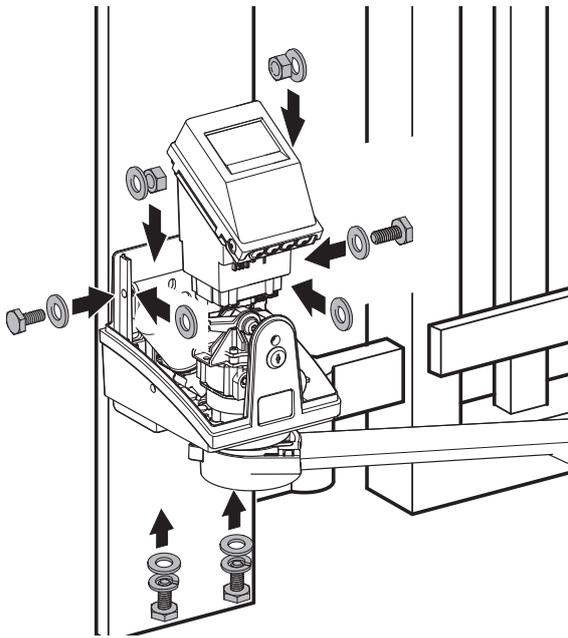
4.5 / 2



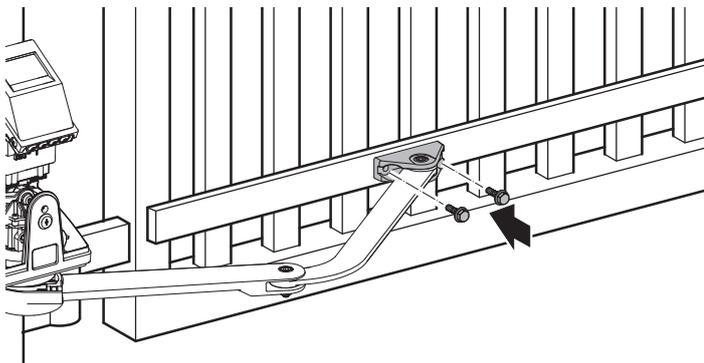
4.5 / 3



4.5 / 4



4.5 / 5



✓ CONTRÔLE

Il est nécessaire de réaliser les contrôles suivants afin de garantir un montage irréprochable :

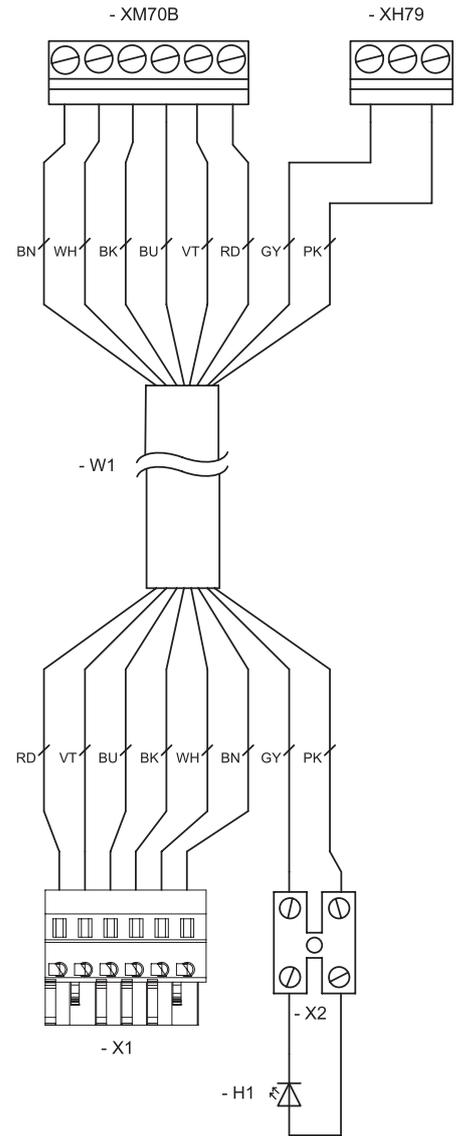
- Déverrouillez l'opérateur.
- « 5.2 Service d'urgence »
- Déplacez la porte manuellement dans les fins de course OUVERTURE et FERMETURE.

4.6 Connexion à l'unité de commande

Raccordement de l'entraînement du bras articulé

4.6 / 1

M14E020



BU	bleu
BN	marron
GY	gris
PK	rose
RD	rouge
BK	noir
VT	violet
WH	blanc

H1	Module d'éclairage LED (Slave)
X1	Branchement moteur Slave / Aggregat
X2	Domino électrique, 2 pôles
XH79	Branchement feu de signalisation
XM70B	Branchement moteur Slave / Commande

Pour modifier le sens de rotation du moteur, les raccords A1 et A2 doivent être inversés sur la borne XM70B(A) dans l'unité de commande.

RÉFÉRENCE

Il est nécessaire d'observer la documentation correspondante lors de la connexion à la commande.

5. Utilisation

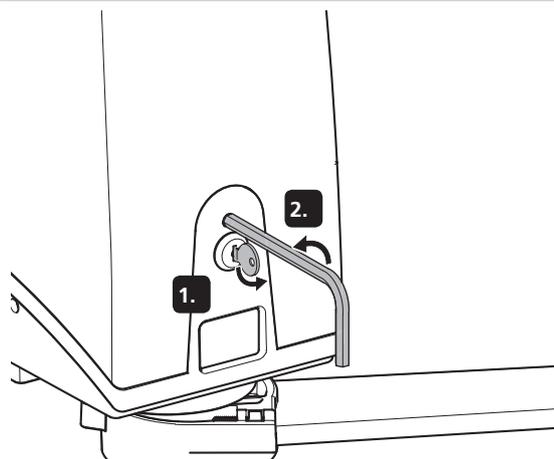
5.1 Émetteur portable

RÉFÉRENCE

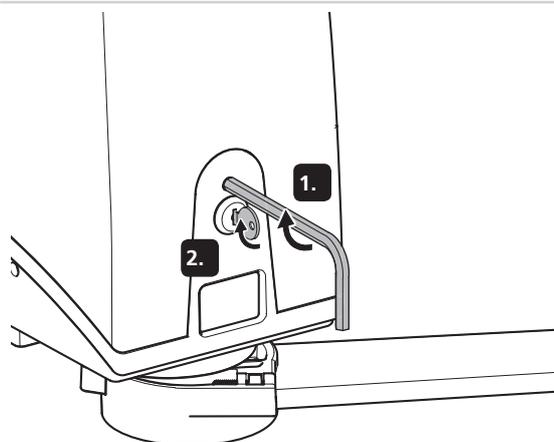
Il est nécessaire d'observer la documentation correspondante lors de l'utilisation d'un émetteur portable.

5.2 Service d'urgence

5.2 / 1



5.2 / 2



6. Entretien

DANGER !

Danger de mort par électrocution !

- Veuillez impérativement couper l'opérateur de l'alimentation électrique avant de procéder au nettoyage. Veuillez-vous assurer que l'alimentation électrique reste bien coupée pendant le nettoyage.

AVIS

Dommages matériels en cas de manipulation incorrecte !

Pour le nettoyage de l'opérateur, n'utilisez en aucun cas : un jet d'eau direct, un nettoyeur haute pression, des acides ou une eau savonneuse.

- Nettoyez le boîtier depuis l'extérieur à l'aide d'un chiffon doux, humide et sans peluches.

En cas d'encrassements importants, il est possible de nettoyer le boîtier avec un produit nettoyant non agressif.

7. Maintenance

7.1 Interventions de maintenance par l'exploitant

Les dommages ou l'usure sur une porte ne doivent être éliminés que par un personnel qualifié et formé.

Afin d'assurer un fonctionnement irréprochable, le système de porte doit être régulièrement contrôlé et remis en état si besoin est. L'opérateur est toujours mis hors tension avant d'intervenir sur la porte.

- Vérifiez une fois par mois si l'opérateur inverse bien son sens de marche dès que la porte touche un obstacle. Pour ce faire, placez un obstacle dans la zone de mouvement de la porte.
- Vérifiez toutes les pièces mobiles de la porte et de l'opérateur.
- Vérifiez si la porte présente d'éventuelles traces d'usure ou des dommages.
- Vérifiez manuellement la souplesse de mouvement de la porte.
- Vérifiez le bon fonctionnement de la cellule photoélectrique.
- Vérifiez le bon fonctionnement de la barre palpeuse.
- Vérifiez si le câble de raccordement au secteur présente d'éventuels dommages.

Un câble de raccordement au secteur endommagé doit être remplacé par le fabricant, par son service après-vente ou par une autre personne présentant une qualification analogue afin d'éviter tout danger.

7.2 Interventions de maintenance par un personnel qualifié et formé

Les fenêtres, les portes et les portails actionnés par source d'énergie extérieure doivent être contrôlés au besoin, toutefois au moins une fois par an par un personnel qualifié et formé (avec justificatif écrit).

- Contrôlez la force de l'opérateur avec un appareil de mesure de la force de fermeture prévu à cet effet.
- Le cas échéant, remplacez les pièces endommagées ou usées.

8. Démontage

DANGER !

Danger de mort par électrocution !

- Avant le démontage, veuillez impérativement couper l'opérateur de l'alimentation électrique. Veuillez-vous assurer que l'alimentation électrique reste bien coupée pendant le démontage.

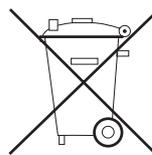
AVERTISSEMENT !

Blessures graves possibles en cas de démontage inapproprié !

- Observez toutes les prescriptions en vigueur en matière de sécurité au travail.

Le démontage doit être réalisé par un personnel qualifié et formé dans l'ordre inverse du montage.

9. Élimination



Les appareils usagés et les batteries ne doivent pas être jetés avec les déchets domestiques !

- Éliminez les appareils usagés en les amenant à un point de collecte pour appareils ménagers usagés ou à votre point de vente spécialisé.
- Éliminez les batteries usagées dans un conteneur prévu à cet effet ou dans un point de vente spécialisé.
- Éliminez les matériaux d'emballage en les jetant dans les conteneurs de collecte pour carton, papier et plastiques.

10. Élimination des pannes

RÉFÉRENCE

Veillez observer la documentation de la commande pour la résolution des problèmes.

11. Annexe

11.1 Caractéristiques techniques

Caractéristiques électriques

Tension nominale, divergences possibles en fonction des pays	V	230 / 260
Fréquence nominale	Hz	50 / 60
Courant absorbé	A	3,2 / 1,7 / 1,5
Puissance absorbée en fonctionnement*	kW	0,4
Puissance absorbée en stand-by*	W	env. 3,2
Durée de mise en service	min	KB 5
Tension de commande	V DC	24
Indice de protection du groupe-moteur		IP 44
Classe de protection		I

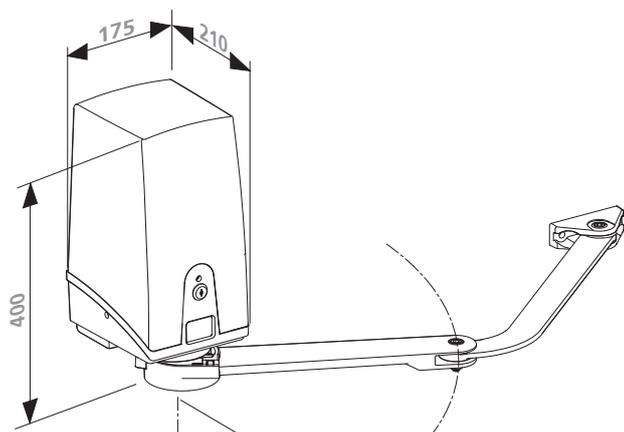
* sans accessoire raccordé

Caractéristiques mécaniques

Couple de rotation	Nm	120
Vitesse de course	tr/min	2,3
Durée d'ouverture, spécifique à la porte	s	15-25

Données sur l'environnement

Dimensions du groupe-moteur



Poids (installation à 1 battant)	kg	7,00
----------------------------------	----	------

Données sur l'environnement

Poids (installation à 2 battants)	kg	15,00
Niveau sonore	dB(A)	< 70

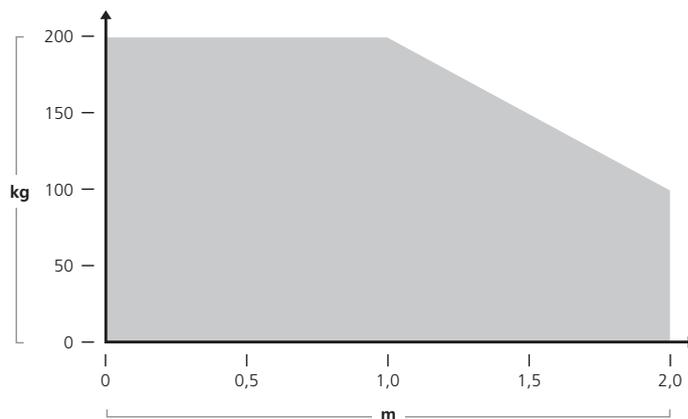
Plage de température		°C	-20
		°C	+60

Domaine d'utilisation

Comfort 560

Portes pivotantes		
– max. Largeur de battant de la porte	mm	2000
– max. Hauteur de la porte	mm	2000
– max. Poids du battant de porte avec une largeur de porte jusqu'à 1,5 m	kg	200
– max. Poids du battant de porte avec une largeur de porte jusqu'à 2,0 m	kg	150
– Inclinaison de la porte	% max.	0

Diagramme des forces



11.2 Déclaration pour le montage d'une quasi-machine

(déclaration d'incorporation au sens de la directive machines CE 2006/42/CE selon annexe II, partie 1 B)

Fabricant : Marantec Antriebs und Steuerungstechnik GmbH & Co. KG
Remser Brook 11, 33428 Marienfeld, Germany

La quasi-machine (produit) :

Opérateur pour portes pivotantes Comfort 560
Niveau de révision : R01

est conçue, construite et montée dans le respect des directives suivantes :

- Directive machines UE 2006/42/CE
- Directive UE RoHS 2011/65/UE
- Directive UE basse tension 2014/35/UE
- Directive UE sur la compatibilité électromagnétique 2014/30/UE
- Directive RED 2014/53/UE

Normes et spécifications appliquées et utilisées :

- EN ISO 13849-1, PL „c“, cat. 2
Sécurité des machines - Parties des systèmes de commande relatives à la sécurité -
Partie 1 : Principes généraux de conception
- EN 60335-2-103
Appareils électrodomestiques et analogues - Sécurité - Partie 2 :
règles particulières pour les motorisations de portails, portes et
fenêtres
- EN 61000-6-3/2
Compatibilité électromagnétique – Émission et immunité

Les exigences suivantes de la directive CE 2006/42/CE sont observées :
Principes fondamentaux, n° 1.1.2, 1.1.3, 1.1.5, 1.1.6, 1.2.1, 1.2.2,
1.2.3, 1.2.6, 1.3.1, 1.3.4, 1.3.7, 1.3.8, 1.3.9, 1.4.1, 1.4.3, 1.5.1, 1.5.4,
1.5.6, 1.5.8, 1.5.14, 1.7

En outre, nous déclarons que les documents techniques spécifiques ont été établis conformément à l'annexe VII partie B pour cette quasi-machine et nous nous engageons à transmettre ces documents aux autorités nationales compétentes sur demande justifiée et par voie électronique.

Cette quasi-machine est exclusivement destinée au montage dans un système de porte afin de constituer une machine complète au sens de la directive machines 2006/42/CE. Le système de porte ne doit être mis en service que lorsqu'il a été constaté que l'installation complète répond aux directives CE mentionnées ci-dessus.

Toute modification non autorisée du produit annule la validité de cette déclaration.

Personne mandatée pour l'établissement des documents techniques :
Marantec Antriebs- und Steuerungstechnik GmbH & Co. KG,
Remser Brook 11 · 33428 Marienfeld · Germany
Tél. +49 (5247) 705-0



Marienfeld, le 01/02/2016

M. Hörmann
Direction



Plaque signalétique du groupe-moteur I

Type (A)	_____
Rév (B)	_____
N° art. (D)	_____
N° prod. (D)	_____

Plaque signalétique du groupe-moteur II (uniquement 2 battants)

Type (A)	_____
Rév (B)	_____
N° art. (D)	_____
N° prod. (D)	_____

